

## Au programme du CSE d'avril 2026

### SOMMAIRE

**Menaces et intrusions : la sécurité des sites Orange en état d'urgence !**

**Sujets DVDC : Travail le dimanche, réaménagement des boutiques : vigilance sur vos conditions de travail !**

## Menaces et intrusions : la sécurité des sites Orange en état d'urgence !

Deux incidents graves ont marqué ce mois d'avril :

- **L'intrusion d'un sous-traitant sur le site d'Orange Grand Case** : en colère, il s'est introduit dans le service facturation, guidé par un collègue. Quelques jours plus tard, il a proféré des menaces de mort contre un manager. La panne du portail, déjà connue, a permis un accès non contrôlé.
- **L'intrusion d'un client mécontent sur le site de Mangot Vulcin** : Un individu a profité de l'ouverture de la barrière pour s'introduire sur le site sans y avoir été autorisé. Une collègue a dû prendre ses coordonnées et lui assurer de transmettre son dossier au service concerné (facturation) pour qu'il accepte de quitter le site.

Ces deux incidents montrent que la sécurité de nos sites est gravement menacée. Il est urgent de prendre des mesures concrètes pour protéger nos collègues et nos lieux de travail ! Suite à ces incidents, **les élus ont imposé un CSE extraordinaire sur la sécurité des sites Orange.**

**Lors de ce CSE extra, la direction nous a présenté les mesures prises pour faire face à cette situation :**

- Port du badge obligatoire pour tous, présence d'un vigile de 6h à 18h sur OGC
- Formalisation des incidents, sensibilisation renforcée, vérification systématique à l'entrée.
- Visiteurs non accompagnés interdits, numéro d'urgence affiché.
- Accompagnement des victimes : Le salarié menacé de mort n'a pas été accompagné pour porter plainte, et Orange n'a pas déposé plainte en son nom. Elle a toutefois déposé un signalement auprès du Procureur de la République.
- Devis vidéo-surveillance en cours mais pas de date prévue pour installation malgré un signalement fait en CSSCT en fin d'année dernière.

### La CFE CGC revendique

La situation est alarmante mais la direction ne donne pas de calendrier précis pour le déploiement des mesures essentielles, comme l'installation des caméras ou des contrôles d'accès temporaires. La CFE CGC rappelle que ce n'est pas aux salariés d'assurer le contrôle des personnes qui pénètrent sur les sites.

La responsabilité pénale de la direction est engagée si un incident grave se produit avant la mise en place d'un vrai plan d'action.

Ajouter un agent de sécurité ne remplace pas une stratégie de prévention structurée.

**La CFE CGC exige :**

- **Un schéma directeur global**
- **La mise en place immédiate de contrôles d'accès provisoires**
- **Un plan d'action clair, chiffré, avec des délais précis**
- **La sécurisation de tous les sites stratégiques et tertiaires**

La sécurité ne doit pas être une option, mais une priorité absolue : Nous ne laisserons pas passer cette situation qui met en danger nos collègues !

## Sujets DVDC : Travail le dimanche, réaménagement des boutiques : vigilance sur vos conditions de travail !

### 1. Ouverture les dimanches en 2026 :

Les ouvertures le dimanche seront uniquement sur la base du volontariat. Les salariés volontaires bénéficieront d'une majoration de 100 % (payé double) ainsi que d'un repos compensateur.

## Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC considère que le travail le dimanche représente une réelle opportunité financière pour les vendeurs qui le souhaitent (volontariat uniquement) et **vote POUR**.

## 2. Relocalisation de la Boutique de Fort-de-France :

La surface actuelle de la boutique est trop grande par rapport à l'activité et au nombre de salariés.

Le projet, co-construit avec l'équipe, prévoit de diviser la surface par deux, permettant ainsi de réduire les charges de loyer et d'améliorer la rentabilité.

### Points de vigilance de la CFE-CGC

- **QVCT** (Qualité de Vie et Conditions de Travail) : La réduction de l'espace ne doit pas compromettre la qualité des conditions de travail ni la sécurité.
- **Sécurité** : La CFE-CGC s'inquiète de l'absence d'issue de secours.

Selon la Direction il est techniquement compliqué de mettre une issue de secours, ou un mur coupe-feu entre la boutique et la partie du propriétaire. Elle doit revenir vers nous avec un rapport détaillé du bureau d'étude, précisant la faisabilité de la sortie de secours.

## Analyse de la CFE-CGC

Le nombre de position de travail reste identique (7) malgré la réduction drastique de l'espace (plus de 50%). Il est impératif de vérifier si l'espace de repos incluant la cuisine est suffisant pour garantir une pause réelle de qualité (23,88m<sup>2</sup> pour 10 salariés)

L'entrée et la sortie se font par un seul accès or en cas de mouvement de foule ou d'incidents, la sécurité des conseillers doit être garantie.

La direction économise massivement sur les loyers (ex : 95 000€/an pour Fort-de-France) mais rechigne à investir dans l'ergonomie et la sécurité humaine. Pour la CFE-CGC, ces économies doivent être réinvesties pour protéger les salariés et garantir des conditions de travail dignes.

## 3. Boutique Milenis : Passage en smartstore

Ce passage en smartstore de la boutique de Milenis était attendu depuis des années en raison de l'état de vétusté de la boutique. Cependant, plusieurs points de vigilance doivent être pris en compte.

- **Nomadisme imposé** (16 salariés pour 9 positions de travail) : Source potentielle de stress et de fatigue posturale.
- **Risque accru d'agressions verbales ou physiques** avec le concept « libre toucher ».
- **Confidentialité** : Vigilance sur la confidentialité lors de l'utilisation des « tables diner » dans un espace ouvert et animé.
- **Concept Smartstore vs Sécurité** : L'issue de secours existante sera supprimée car cela ne fait pas partie du concept smartstore.

## Analyse de la CFE-CGC

La gestion du nomadisme, avec près de deux salariés par poste, soulève des inquiétudes. La fluidité dépendra de l'efficacité des outils mobiles et de la capacité des salariés à rester debout longtemps. En 2027, une augmentation de +10% des actes est prévue.

L'investissement de 358 600 € témoigne d'une volonté de pérenniser le site, mais la réussite du projet repose sur la capacité de l'entreprise à préserver le confort de travail des salariés, sans sacrifier la qualité de l'expérience client immersive.

Selon la CFE CGC le design ne doit jamais primer sur la sécurité (suppression d'issues de secours prévue).

Nous sommes à l'écoute de vos remontées. N'hésitez pas à nous solliciter !

**VOS REPRESENTANTS**  
CFE-CGC  
DOAG

**Élus CSE :**  
Gaëtan ABSALON  
Lucie JANCZAK  
Eric DRANE remplacé par Luc DRANE  
Nathalie SAINTE-LUCE  
Kevin CONTOUT

Ambroise PLAISANCE  
Karine DEHOUX  
Fred CHALONS  
Xavier THIERY

Représentant syndical : Carine BURLAUD  
Elu CSEC : Gaëtan ABSALON



**CHOISISSEZ  
CEUX  
QUI  
AGISSENT !**



Abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
Tous vos contacts : [bit.ly/annuaire CFECGC](https://bit.ly/annuaire CFECGC)



[cfecgc-orange.org](https://cfecgc-orange.org)

